Un plan de 3 milliards d’euros pour aider 986 copropriétés à la dérive

10/10/2018 à 23h34

Le gouvernement se préoccupe des copropriétés en grande difficulté. Il lance, mercredi 10 octobre, un plan baptisé « Initiatives copropriétés » dont l’objectif est de redresser 986 immeubles jugés à la dérive, gangrenés d’impayés et incapables d’assurer leur entretien. « *Cela concerne 56.000 logements [dans toute la France] et autant de familles dans une situation inacceptable, des immeubles à l’abandon et un environnement dégradé* », juge Julien Denormandie, secrétaire d’Etat à la cohésion des territoires, en visite à Marseille pour lancer le premier comité de pilotage de son programme. « *Nous aiderons et soutiendrons les copropriétés elles-mêmes, sans distinguer si elles sont détenues par leurs occupants ou des bailleurs* », précise-t-il.

[…] Initiative copropriétés coûtera 3 milliards d’euros sur dix ans, de 2019 à 2029. Le plan sera pour l’essentiel financé par l’Agence nationale de l’habitat (ANAH, 2 milliards d’euros), qui pilotera les projets, l’Agence nationale pour la rénovation urbaine (500 millions d’euros), le réseau issu du mouvement HLM Procivis, très engagé dans l’accompagnement des copropriétés en difficultés (240 millions d’euros), le solde étant pourvu par Action Logement et la Caisse des dépôts.

La priorité est centrée sur quatorze sites avec chacun son comité de pilotage, pour traiter 128 immeubles en grande détresse. L’ANAH dispose d’une enveloppe de 25 millions d’euros (doublée par rapport aux années précédentes) pour financer, si besoin préfinancer, des travaux d’urgence et de sécurité. « C’est une excellente nouvelle, car les

copropriétaires sont souvent dans l'incapacité financière de payer à la fois le fonctionnement courant, les travaux d'entretien et, bien sûr, les gros travaux », applaudit Philippe Rio, maire (PCF) de Grigny (Essonne), qui accueille sur sa commune la plus vaste copropriété de France, Grigny 2, et ses 5.000 logements. Ici, les balcons s'effritent, les garde-corps tombent, les ascenseurs ne fonctionnent plus dans des cages d'escaliers montant jusqu'à dix étages…

L'ANAH pourra aussi, dans ce nouveau cadre, apporter une aide financière à la gestion urbaine de proximité, c'est-à-dire la remise en état de l'environnement de ces immeubles, parkings, espaces verts à l'abandon, où déchets et encombrants ne sont jamais ramassés… « *C'est très important, car ce progrès visible atténue la dévalorisation des lieux et contribue au meilleur moral des habitants que nous pourrons alors remobiliser* », se félicite M. Rio, qui, au nom des maires de banlieue, estime avoir été entendu à l'occasion de l'élaboration de ce plan.[…]

Le Monde